(c) Photo / AFLO

LETTRE DU **JAPON**

Bulletin d'information n°32, MARS 2021

Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire

RELATIONS D'AMITIÉ JAPON – CÔTE D'IVOIRE

DISTINCTION: Deux Ivoiriens primés par le Japon

S.E.M. KURAMITSU Hideaki, Ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire a procédé, le vendredi 12 mars 2021, à la remise officielle de Prix à deux personnalités ivoiriennes, distinguées par le Japon pour divers mérites, au cours d'une cérémonie sobre à sa résidence. Le premier prix, un certificat d'honneur, a été décerné par le Ministre des Affaires Étrangères du Japon au Prof. AHOURE Alban Alphonse Emmanuel, Maître de conférences agrégé en sciences économiques à l'Université Felix Houphouët Boigny et Directeur de la Capec. Ce Prix vise à lui rendre hommage pour ses actions remarquables et ses efforts pour une meilleure compréhension mutuelle entre le Japon et la Côte d'Ivoire. Le Professeur AHOURE a contribué activement à l'organisation périodique d'événements culturels et académiques notamment, la « Journée culturelle ivoiro-japonaise » et le « Séminaire international sur les études japonaises ». Le second prix a été attribué par l'Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire au Prof. KAUL Guy, Maître de conférences en linguistique à l'Université Alassane OUATTARA, pour ses actions visant la promotion de la culture japonaise notamment, par l'enseignement de la langue japonaise en Côte d'Ivoire. Tout en exprimant ses félicitations aux lauréats, l'Ambassadeur du Japon a émis le vœu que leurs dévouements et leurs actions puissent inspirer davantage de personnes pour la promotion des liens d'amitié entre le Japon et la Côte d'Ivoire.

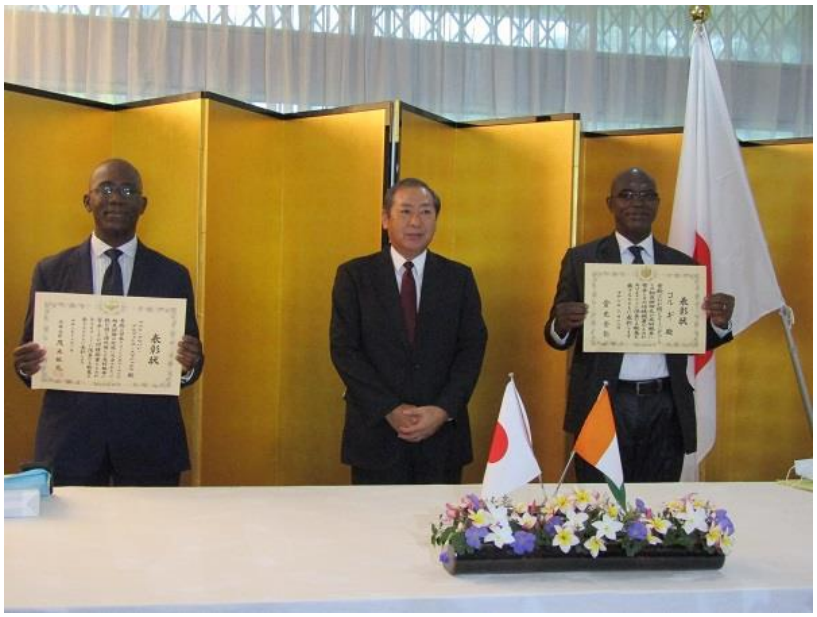
S.E.M. KURAMITSU Hideaki, Ambassadeur du Japon (au milieu), Prof. AHOURE Alban (à gauche) et Prof. KAUL Guy (à droite)

Mots de félicitations de l'Ambassadeur KURAMITSU

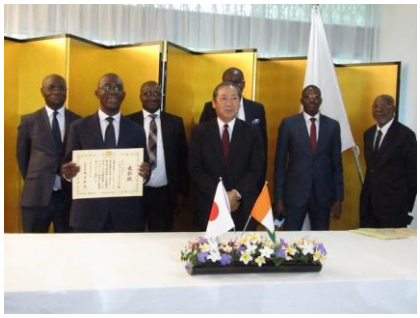
Photo avec des personnalités gouvernementales

DANS CE NUMERO

P 1: RELATIONS D'AMITIÉ JAPON – CÔTE D'IVOIRE
- DISTINCTION: Deux Ivoiriens primés par le Japon

P 2: DONS AUX MICRO-PROJETS/APL
- Renforcement des infrastructures scolaires : le Japon offre 185 millions de FCFA

P 3: COOPÉRATION
- Promotion et protection réciproques des investissements : L'Accord entre le Japon et la Côte d'Ivoire est entré en vigueur
- Contribution du Japon pour la 15e reconstitution du Fonds africain de développement (FAD)

P 4: CULTURE, RELATIONS PUBLIQUES
- La Cérémonie du thé japonais

Vous pouvez également trouver les lettres du Japon sur ***http://www.ci.emb-japan.go.jp/itpr_fr/info.html***

DONS AUX MICRO-PROJETS / APL

Principes fondamentaux de la Politique d'Assistance du Japon

Le Gouvernement japonais envisage de soutenir le Gouvernement ivoirien en vue de garantir la stabilité et le développement de la Côte d'Ivoire et de la sous-région. Ce soutien se traduit par des appuis visant d'une part, le renforcement de la sécurité et la paix, l'amélioration des services sociaux éprouvés par la crise et d'autre part, l'aménagement d'infrastructures et le renforcement des capacités des industries, ces dernières étant source de croissance économique.

Renforcement des infrastructures scolaires : le Japon offre 185 millions de FCFA

Dans le cadre des dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine (APL), le Japon a mis à la disposition de quatre établissements scolaires, une enveloppe d'un peu plus de 185 millions de francs CFA pour les aider à améliorer leurs conditions éducatives. La cérémonie de signature des contrats de dons a eu lieu, le vendredi 9 février, à la Résidence de l'Ambassadeur du Japon à Abidjan. Ce montant servira à mettre en œuvre d'importants projets scolaires dans des zones défavorisées. Ce sont : ○;1 le «Projet de construction et d'équipement de salles spécialisées et d'un préau au Collège Moderne ACHI Jérôme de Grand Akoudzin», ○;2 le « Projet d'agrandissement de l'École primaire publique de Yopougon - Santé », ○;3 le « Projet d'aménagement de l'École primaire publique de SONGON-TE LAGUNE » et ○;4 le «Projet d'agrandissement du Groupe Scolaire d'Agnissankoi».

Signature d'un contrat de don

S.E.M. KURAMITSU Hideaki, Ambassadeur du Japon

S.E.M. Patrick ACHI, Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence (février 2021)

Photo de famille avec les bénéficiaires

Le premier projet a pour objectif de permettre à plus de 500 élèves de Grand Akoudzin d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de la science et de continuer à faire des cours d'éducation physique, même en cas de pluie. Le deuxième projet permettra de résoudre le problème d'effectifs pléthoriques dans les salles de classe et d'améliorer considérablement l'environnement éducatif d'environ 900 écoliers et leurs instituteurs, à Yopougon-Santé. Le troisième projet contribuera à résoudre le problème de suspension de cours dû à des fuites d'eau de pluie et à améliorer les conditions d'apprentissage de près de 300 élèves et leurs enseignants. La réalisation du quatrième projet donnera non seulement un accès à l'éducation à plus de 100 enfants qui abandonnent les études à cause de l'insuffisance de salles de classe, mais permettra surtout d'améliorer les conditions d'hygiène de plus de 2000 élèves et le personnel d'encadrement de la localité d'Agnissankoi.

Tout en se réjouissant de l'aboutissement de ce nouvel acte de coopération, S.E.M. KURAMITSU Hideaki a expliqué que les dons APL sont une aide financière destinée à fournir un soutien direct aux projets de développement, élaborés par des structures communautaires (ONG, collectivités locales etc.) en faveur de la population de base. Il a ajouté que la réalisation de ces projets contribuera à réduire les disparités entre les zones rurales et les zones urbaines. Le Gouvernement du Japon souhaite ainsi intensifier davantage les liens d'amitié et de coopération qui existent depuis longtemps entre le Japon et la République de Côte d'Ivoire. S.E.M. Patrick ACHI, Président du Conseil régional de la Mé, alors Ministre d'État, Secrétaire général de la Présidence de la République, a, au nom des bénéficiaires, remercié l'Ambassade du Japon pour cette importante assistance apportée à la Côte d'Ivoire. Il en est particulièrement heureux car ces dons concernent l'éducation, un des piliers sur lequel mise la Côte d'Ivoire pour le développement de son capital humain.

Promotion et protection réciproques des investissements : L' Accord entre le Japon et la Côte d'Ivoire est entré en vigueur

Le Japon et la Côte d'Ivoire viennent d'amorcer une nouvelle phase de leur coopération, surtout en matière d'investissements. En effet, l'Accord pour la promotion et la protection réciproques des investissements entre les Gouvernements japonais et ivoirien est entré en vigueur le 26 mars 2021. Fruit d'intenses négociations entre les responsables des deux pays, ledit Accord vise, comme son nom l'indique, à promouvoir les investissements entre le Japon et la Côte d'Ivoire à travers la protection des droits des investisseurs, le traitement équitable des opérations et la transparence des réglementations. Par cet Accord, le Gouvernement du Japon souhaite une accélération du partenariat public-privé tel que prôné par la TICAD 7, ce qui permettra ainsi, au secteur privé japonais de stimuler l'investissement en Côte d'Ivoire.

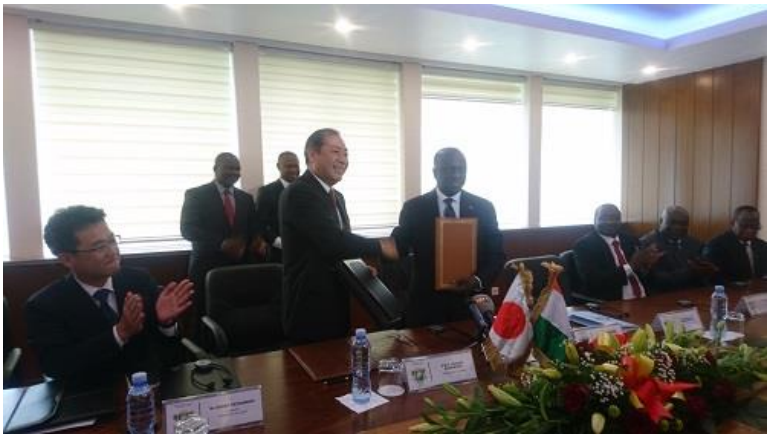

S.E.M. KURAMITSU Hideaki, Ambassadeur du Japon et S.E.M. Marcel AMON-TANOH, Ministre des Affaires Etrangères après la Signature de l'Accord (janvier 2020)

Signé à Abidjan, le 13 janvier 2020, l'accomplissement des procédures internes nécessaires à son entrée en vigueur a été notifiée d'abord par le Japon, le 6 octobre 2020 et ensuite par la Côte d'Ivoire, le 24 février 2021. Comme prévu par ses textes, ledit Accord est entré en vigueur le 30eme jour après la date de réception de la dernière notification.

Contribution du Japon pour la 15e reconstitution du Fonds africain de développment (FAD)

S.E.M. KURAMITSU Hideaki, Ambassadeur du Japon et Dr Akinwumi ADESINA, Président du groupe de la Banque africaine de développement (BAD) ont signé, le 16 février dernier, l'Échange de Notes relatif à la 15e reconstitution du Fonds africain de développement (FAD). La cérémonie qui s'est déroulée en ligne, en raison de la pandémie du Covid-19, a vu la participation, entre autres, du Dr KITAOKA Shinichi, Président de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), de M. MIMURA Atsushi, Directeur adjoint du Bureau international du Ministère des Finances du Japon. Un accord de prêt d'un montant 73 milliards de yens à des conditions concessionnelles de 0,11% sur 40 ans a été signé à la même occasion par M. FUJINO Kojiro, Représentant résident de la JICA en Côte d'Ivoire et Mme TSHABALALA Swazi, Vice-Présidente de la BAD.

Dr Akinwumi ADESINA, Président du groupe de la Banque africaine de dévéloppement et S.E.M. KURAMITSU Hideaki, Ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire

Mme Swazi TSHABALALA, Vice-présidente de la BAD et M. FUJINO Kojiro, Représentant résident de la JICA en Côte d'Ivoire

Photo des participants aux différentes signatures

La Cérémonie du thé japonais

Mise en place et préparation du thé

La Cérémonie du thé ou « voie du thé » au Japon, connue sous le nom de "chanoyu", "sado" ou "chado", est un art traditionnel japonais hautement structuré allant de la préparation du thé vert en poudre (matcha) à sa dégustation en compagnie d'invités. Le thé, comme boisson, fut introduit au Japon au VIIIe siècle par un moine bouddhiste japonais ayant étudié en Chine. Quelques siècles plus tard, un autre moine s'inspira des rituels pratiqués dans les temples pendant la dynastie Song. Pendant le XIIIe siècle, les guerriers samouraïs qui eurent un pouvoir politique commencèrent à préparer et à boire le « matcha » de façon propre à eux. Il s'agissait pour eux de pratiquer un art qui, par sa nouveauté, les rendrait comparables auprès de la noblesse de la Cour. Les fondations du "chanoyu" furent accomplies au XVIe siècle.

La cérémonie du thé suit un déroulé précis en plusieurs étapes : La première consiste au salut des invités par le Maître du thé. La deuxième étape consiste à disposer tous les ustensiles qu'il utilisera autour de lui. La troisième étape englobe la préparation du thé et le service. Chacun des invités sera servi tour à tour et non d'un coup. La dégustation constitue la quatrième étape suivie enfin, par la cinquième et dernière étape, celle du nettoyage des ustensiles et des remerciements de fin.

Lors de la préparation, le Maître du thé prélève trois boules de thé vert qu'il met dans un bol. Il ajoute ensuite un peu d'eau chaude (à 80°C généralement) et bat le mélange à l'aide d'un fouet en bambou. Un peu plus d'eau chaude est ensuite ajoutée pour obtenir un mélange mousseux.

Le thé préparé est servi dans une pièce spécialement aménagée, dénommée le "chashitsu" ou la salle de thé. C'est une petite pièce avec un sol recouvert de tatami et généralement dépourvue de grande décoration à l'exception d'un parchemin pendu au mur et d'un vase avec des fleurs, le "chabana". Le parchemin et les fleurs fournissent l'atmosphère spirituelle appropriée pour le service du thé. Pendant la cérémonie, deux genres de thé sont servis. Le "koicha" ou thé fort et le "usucha", le thé léger. Le "koicha" est, en principe, préparé et servi dans un bol unique et dégusté après avoir consommé préala blement le "wagashi", une friandise sucrée visant à atténuer le goût corsé dudit thé. Le "usucha" est ensuite servi individuellement aux invités de même que leur hôte. En Côte d'Ivoire, à la faveur de la journée dénommée « un peu de japonisme à Abidjan », Il y a quelques années, une petite cérémonie du thé a été organisée par l'Ambassade du Japon en collaboration avec la villa Kaïdin. Cette cérémonie a permis de présenter cet art au public ivoirien, visiblement heureux d'assister à une telle démonstration.

Préparation du thé lors de la journée « un peu de japonisme à Abidjan »

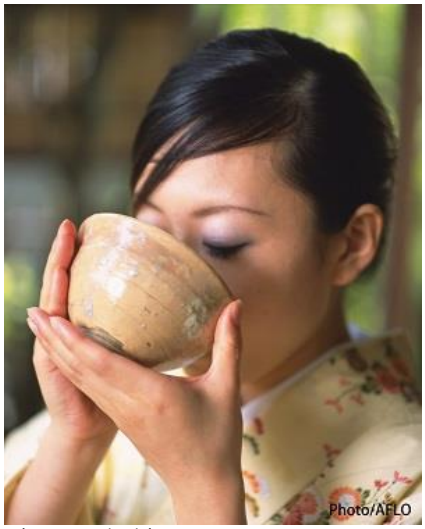

Dégustation du Thé

Publication éditée par l'Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire
Immeuble la Prévoyance, Bâtiment B, 2ème étage, Avenue Noguès, Plateau, Abidjan, **01 BP 1329 Abidjan 01**
URL : https://www.ci.emb-japan.go.jp/itprtop_fr/index.html
Tel: *20221790 Fax: 20335001, E-mail: culture@aj.mofa.go.jp*
Nous aurons le plaisir de recevoir vos commentaires.

Site Internet pour avoir des informations sur les études au Japon : http://www.studyjapan.go.jp/en

Sites Internet pour apprendre le japonais en ligne : https://www.erin.ne.jp/fr / https://minato-jf.jp/

Portail internet sur le Japon : https://web-japan.org/index_fr.html